



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>1853</b>	De <b>M. Éric Ciotti</b> ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Justice		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > justice	<b>Tête d'analyse</b> > Part des étrangers mis en cause par la police nationale et la gendarmerie	<b>Analyse</b> > Part des étrangers mis en cause par la police nationale et la gendarmerie.
Question publiée au JO le : <b>10/10/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la part des étrangers mis en cause par la police nationale et la gendarmerie nationale pour crimes et délits non routiers en 2016.